



**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Le Ministre*

*Paris, le*

**- 3 MAI 2020**

N/Réf. : CAB SSA/MBz/D-20-008392

Monsieur le Président, *cher Jean-Paul,*

J'ai déjà eu l'occasion de vous exprimer l'immense gratitude qui est la mienne. Depuis le début de cette épidémie, vous vous êtes pleinement mobilisés aux côtés de vos collègues hospitaliers et en première ligne de cette bataille contre le virus. Pour traduire cette reconnaissance, j'ai souhaité que vous puissiez être accompagnés concrètement en prenant en compte les effets de cette pandémie dans toutes leurs dimensions.

La période de confinement implique des baisses d'activité, parfois totales, pour certains d'entre vous qui ont été contraints pour des raisons de santé publique de fermer leurs cabinets. Un ensemble de mesures a déjà permis d'en atténuer les effets. Je pense au report des échéances sociales et fiscales, au fonds de solidarité auxquels certains d'entre vous sont éligibles, au recours à l'activité partielle pour vos salariés ou encore aux assouplissements apportés aux indemnités journalières. J'ai souhaité aller plus loin et, dans le prolongement des dispositifs d'aides pris pour les établissements de santé, j'ai considéré nécessaire que l'Assurance maladie puisse vous aider à faire face financièrement dans cette période d'activité réduite. C'est ainsi l'ensemble du système de santé qui sera accompagné financièrement dans la crise.

A la suite des concertations entre l'Assurance maladie et vos représentants, tenues à ma demande, j'ai décidé de la mise en œuvre d'une aide compensatrice pour les professionnels de santé libéraux conventionnés avec l'Assurance maladie. Ce dispositif doit garantir que chaque professionnel conventionné connaissant une baisse d'activité puisse faire face à ses charges fixes dans cette période. La fermeture économique de cabinets en raison de cette pandémie n'est en effet pas envisageable.

Les textes permettant la mise en œuvre de cette aide seront pris dans les tout prochains jours et l'Assurance maladie vous communiquera les modalités concrètes pour y avoir recours. Je souhaite que des premiers versements interviennent dès la semaine prochaine

J'ai conscience de votre pleine mobilisation dans cette période si particulière pour notre pays. Nous avons un objectif commun : lutter contre ce virus. J'ai confiance en la poursuite de votre engagement pour garantir la sécurité et la qualité des prises en charge de tous nos concitoyens.

Je sais que je peux compter sur vous.

*Bien confraternellement*

Olivier VÉRAN

Monsieur Jean-Paul ORTIZ  
Président  
Confédération des Syndicats Médicaux Français – CSMF  
[jp.ortiz@csmf.org](mailto:jp.ortiz@csmf.org)

14 AVENUE DUQUESNE – 75350 PARIS07 SP – TÉL. (33) 01.40.56.60.00